

E 2001 (D) 1/100

*Le Chef du Département politique, G. Motta,
au Président de la Confédération, J. Baumann*

Copie

L RC

Berne, 4 juin 1938

Par lettre du 1^{er} juin ¹, vous avez bien voulu nous soumettre pour préavis un rapport du Ministère public fédéral sur le cas d'Aurelio Garobbio, actuellement détenu à Bellinzone pour propagande irrédentiste. Nous vous remercions très vivement de cette communication, qui a retenu notre plus sérieuse attention, et nous avons l'honneur de vous faire connaître ce qui suit.

D'après l'exposé du Ministère public, il est peu douteux qu'Aurelio Garobbio, soutenu par quelques intellectuels italiens, se voue depuis des années, le plus souvent sous le couvert de l'anonymat, à une propagande visant à créer un mouvement en faveur d'une annexion à l'Italie des Cantons des Grisons, du Tessin et du Valais. Nous ne contestons pas qu'une telle activité doive être flétrie comme une trahison et qu'elle mérite moralement d'être sévèrement stigmatisée. Il s'agit, toutefois, d'une activité purement intellectuelle, poursuivie par des méthodes puériles, qui ne peut en aucun cas conduire au but recherché et qui n'a certainement pas mis en péril la sécurité intérieure de la Confédération. Les menées de Garobbio ne sont pas nuisibles parce qu'elles pourraient avoir pour effet de détacher de la Confédération des parties de son territoire, mais, tout au contraire, parce qu'elles provoquent dans la popula-

1. *Non reproduite; elle introduisait un rapport d'une vingtaine de pages.*

tion une légitime indignation et une réaction défavorable aux bons rapports qu'il est nécessaire de maintenir entre notre pays et le Royaume voisin.

Ce mauvais effet serait considérablement aggravé si les autorités fédérales faisaient à Garobbio l'honneur de le considérer comme un traître et de mener contre lui une procédure pénale sensationnelle. Il ne peut être combattu, à notre avis, qu'en remettant les choses à leur vraie place et en considérant son activité hautement répréhensible comme des gamineries sans conséquence et qui ne méritent que le mépris.

Un mouvement irrédentiste a besoin de martyrs. Des poursuites pénales lui donnent de la consistance. Il serait, à notre sens, tout à fait impolitique de donner à un écrivain de troisième ordre et à un détestable poète un relief qu'il n'a pas. L'abandon de la procédure ouverte contre Garobbio nous permettrait, au contraire, d'insister à nouveau auprès du Gouvernement italien pour que les personnes qui l'ont encouragé dans ses menées ridicules et contre lesquelles il pourrait se justifier de prendre, à titre d'avertissement, des mesures d'interdiction d'entrée en Suisse soient rendues attentives au tort qu'elles causent à l'Italie en suscitant chez des populations voisines et bien disposées des sentiments de défense et d'animosité.

Nous vous serions très reconnaissants, en conséquence, de bien vouloir réexaminer *d'urgence* cette affaire en tenant compte des considérations qui précèdent et sur lesquelles nous nous permettons d'insister très vivement. Nous souhaiterions qu'une procédure qui est de nature à éveiller l'impression, en Italie, que nous considérons un mouvement irrédentiste comme possible et redoutable, alors que tel n'est certainement pas le cas, fût terminée aussi vite que faire se pourra par la mise en liberté de Garobbio, à qui les semaines qu'il a passées en prison serviront peut-être d'avertissement salutaire, mais à qui il serait aussi très fâcheux de donner un lustre qu'il ne mérite pas.

Si le Ministère public estime nécessaire d'inscrire au Moniteur de police M. Giulio Quirino Giglioli, le Professeur Venturini et le Dr Roberto Vighi², qui ont encouragé Garobbio dans cette entreprise, nous serions tout disposés à en informer officiellement le Gouvernement italien, en demandant que ces intellectuels égarés par un patriotisme sans contact avec la réalité soient blâmés et rappelés à l'ordre.

2. *Sur ces personnes le rapport du Ministère public fédéral du 1^{er} juin 1938 au Président de la Confédération s'exprime ainsi:* Der vermutliche Absender der Briefe ist sehr wahrscheinlich ein gewisser Dr. Roberto Vighi, Angestellter am Aussenministerium in Rom, der mit einer ehemaligen Freundin der bekannten Teresa Bontempi verheiratet ist und in Beziehungen steht zu dem ebenfalls irredentischen Deputierten Prof. Quirino Giglioli. Der Bundesanwaltschaft ist nämlich bekannt, dass dieser Dr. Vighi, der, wie Garobbio in der Einvernahme selbst zugibt, ein Freund des Beschuldigten ist, am 13. März 1937 sich in Neapel auf der «Oceania» einschiffte, um eine Propagandareise nach Süd-Amerika auszuführen. Die «Oceania» landete am 23. März in Bahia, am 28. März in Rio de Janeiro und am 29. März in Buenos Ayres. Die drei im Besitze der Bundesanwaltschaft befindlichen Briefumschläge tragen in übereinstimmender Weise die Stempel: Bahia 23. März, Rio de Janeiro 28. März und Buenos Ayres 31. März. Das Zusammenfallen dieser Daten spricht sehr dafür, dass dieser Freund Garobbios die Spedition der durch den Beschuldigten vorbereiteten irredentistischen Propagandasendungen besorgt hat.

8 JUIN 1938

735

Le succès de cette démarche serait, toutefois, facilité si l'affaire du Général Coselschi, qui a fait l'objet de notre lettre du 24 mai³ et qui n'a aucun rapport avec l'irrédentisme, pouvait être rapidement réglée.

3. *Dans cette lettre Motta écrit:* Nous nous voyons maintenant dans l'obligation de reprendre cette affaire. Nous sommes convaincus qu'en l'état actuel de nos relations politiques avec l'Italie, la solution du cas de M. Coselschi ne saurait plus être différée. Nous la considérons comme une nécessité pour nos relations avec l'Italie. Nous avons tout à gagner, actuellement, à entrer dans les vues des autorités italiennes. Nos démarches de tout genre – et assez délicates – à Rome s'en trouveraient indiscutablement facilitées. C'est après un mûr examen de la situation que nous nous sommes décidés à cette démarche auprès de vous et nous voulons espérer qu'elle aboutira au résultat désiré. Le Ministère public fédéral craint que le Général Coselschi ne s'occupe d'irrédentisme. Nous ne saurions partager ses appréhensions à cet égard. En effet, ainsi que vous le verrez à la lecture des Bulletins des C.A.U.R. ci-joints, l'activité de ce mouvement est avant tout générale et théorique en faveur des idées sympathiques à l'ordre et hostiles à tout ce qui touche le marxisme et la III^e Internationale. Dans ces bulletins, les passages concernant la Suisse sont très peu nombreux et toujours très discrets, se bornant surtout à signaler les développements du mouvement anticomuniste.

Etant donnés les faits que nous venons d'exposer et l'intérêt que nous aurions actuellement à rendre service, de cette manière, aux autorités italiennes, nous nous permettons d'insister pour que la mesure qui frappe le Général Coselschi soit rapportée. M. Coselschi avait promis, par l'intermédiaire de la Légation d'Italie à Berne, de s'abstenir, à l'avenir, de toute activité politique en Suisse. S'il devait manquer à sa promesse, rien ne serait plus facile, nous semble-t-il, que de lui interdire à nouveau l'accès du territoire de la Confédération.